Inst. roy. colon. belge
Biographie Coloniale Belge,
T. IV, 1955, col. 717-719

PONSART *(Alphonse-René-Joseph)*, Directeur général du Service des Finances (Châtelineau, 16.10.1882 — Châtelineau, 25.3.1938). Fils d'Alphonse et de Marion, Pélagie-Catherine. Veuf de Lorge, Célina.

Après avoir terminé brillamment ses humanités au collège des Jésuites, à Charleroi, il entre, en juin 1900, à l'Administration des Postes et Télégraphes, en qualité de commis. En 1911, il sollicite sa mise en disponibilité pour pouvoir contracter un engagement au service de la Colonie. Admis au grade de percepteur suppléant le 28 mars, il s'embarque à Southampton le 22 avril et, par la voie du Cap, arrive à Élisabethville le 17 mai. Il y remplit d'abord les fonctions d'adjoint au directeur des Postes et passe à la direction des Finances le 24 août 1912. Lors de la réorganisation administrative opérée en cette même année 1912, il est mis en congé anticipé dans l'intérêt du service et quitte le territoire de la Colonie le 2 janvier 1913, pour rentrer en Belgique.

Le 30 août suivant, il repart pour l'Afrique, *via* Southampton et Capetown et, de nouveau à Élisabethville le 21 septembre il est mis à la disposition du directeur des Finances qui le désigne pour Kambove, où il va exercer les fonctions de percepteur des Télégraphes et des Téléphones. Le 1er janvier 1914, il est promu percepteur des Postes de 2e classe. En septembre, après l'ouverture des hostilités en Afrique, il est adjoint au Service de l'Intendance et, trois mois plus tard, il est attaché au bureau du district du Haut-Luapula. Il est ensuite désigné pour exercer les fonctions de contrôleur des Finances, tandis que le contrôleur en titre est chargé d'assurer celles de commissaire de district. En mars 1916, il est rappelé à la direction des Finances, à Boma et, le 9 mai 1917, il rentre en Europe après avoir été promu contrôleur des impôts de 2e classe.

Lors de son troisième voyage au Congo, il débarque à Boma le 11 décembre 1917 et, après y être resté pendant quelque temps en qualité d'attaché à la direction des Finances, il est désigné, au mois de mai 1918, pour aller exercer, dans la province du Congo-Kasai, les fonctions d'inspecteur provincial-adjoint des Finances. A partir de ce moment, son ascension dans les cadres administratifs devient rapide et l'importance des différentes tâches qui lui sont confiées reflètent parfaitement la compétence et le zèle que lui reconnaissent les autorités supérieures. Le 1er janvier 1919, il est promu contrôleur des impôts de 1re classe et désigné pour assister le vice-gouverneur général du Congo-Kasai en qualité de chef du service des Finances. Un an plus tard, il est nommé inspecteur provincial-adjoint des Finances. A partir du 1er février 1921, il exerce, en même temps que ses fonctions principales, celles de commissaire de district du Moyen-Congo. Enfin, le 28 mars, à la fin de son terme de service, qu'il a prolongé de quelques mois, il s'embarque à Boma pour venir passer un congé au pays natal qu'il n'a plus revu depuis huit ans.

En novembre 1921, il repart pour un quatrième séjour au Congo et débarque de nouveau à Boma, le 30. Une ordonnance de gouverneur-général le nomme inspecteur provincial des Finances à la date du 1er juillet 1921 et il va reprendre ses fonctions d'assistant auprès du vice-gouverneur de la province du Congo-Kasai. Le 1er janvier 1924, il est promu directeur et son ancienneté dans ce grade est reportée à six mois plus tôt. Le 12 juillet, il quitte l'Afrique à destination de l'Europe.

C'est à Southampton qu'il s'embarque alors, en janvier 1925, pour un cinquième terme au Congo belge. Après avoir été nommé directeur d'administration dès son arrivée, il remplit durant trois ans les fonctions de chef de service provincial des Finances, au Katanga. Au cours de ce séjour, il a la douleur de perdre son épouse qu'une courte maladie enlève brutalement à son affection à Élisabethville, le 8 mai 1927, et qui lui laisse quatre petits orphelins, tous nés au Congo entre 1920 et 1925.

En septembre 1928, il en est à son sixième voyage Europe-Afrique et, le 8 octobre, une ordonnance du gouverneur général le désigne pour remplacer, à titre intérimaire, le directeur général des Finances. Par la suite, il est nommé directeur général en titre avec effet rétroactif au 25 octobre 1928. Après avoir ainsi atteint un des plus hauts degrés de la hiérarchie administrative, il rentre en Belgique, en congé anticipé, le 11 septembre 1930. Il retourne une septième fois au Congo en mars 1931, en qualité de directeur général des Finances et obtient l'autorisation de continuer à prester ses services à la Colonie au-delà des dix-huit années prévues par les statuts. Ce n'est que le 22 avril 1933 qu'il est mis fin à sa longue et brillante carrière coloniale.

Il était titulaire de l'Étoile de service en or avec troies raies, officier de l'Ordre royal du Lion, chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne. La Médaille commémorative du Centenaire lui avait également été décernée en 1932.

26 avril 1952.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 5404. — *La Tribune congolaise*, 15 avril 1938, p. 2.